



Informations à la population Covid-19

Suite à l'Ordonnance fédérale du 16 mars 2020, des directives émises par l'Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP) et des mesures prises par le Conseil d'Etat vaudois, la Municipalité vous informe :

Les bureaux de l'administration (greffe, contrôle de l'habitant et bureau des étrangers) sont fermés. Possibilité de recevoir sur rendez-vous en cas d'urgence.

Merci de contacter le Greffe municipal au 022 367 13 09. Vous pouvez nous joindre le lundi-jeudi-vendredi de 8h15-11h15 par téléphone ou nous envoyer un courriel à greffe@arnex-sur-nyon.ch.

La **déchetterie intercommunale** reste ouverte aux heures habituelles. Un filtrage des véhicules sera organisé à l'entrée afin d'éviter un surnombre de personnes à l'intérieur (**maximum 5 personnes** en même temps).

Par ailleurs, il est également primordial de permettre **à toutes nos institutions communales et cantonales** de fonctionner efficacement; c'est la raison pour laquelle nous vous demandons de : • Réserver les appels téléphoniques aux urgences impératives ; • Privilégier la communication écrite synthétique et proportionnée; • Consulter fréquemment le site internet du Canton de Vaud.

Afin de lutter contre la propagation du virus, nous vous demandons d'appliquer toutes les recommandations ci-après émise par la direction générale de la santé du Canton de Vaud:

- Dans la mesure du possible, restez chez vous !
- Respectez strictement les consignes d'hygiène et de lavage des mains
- Respectez strictement les distances avec vos interlocuteurs (min. 2 m)
- Ne vous rassemblez pas
- Si vous toussiez ou avez de la fièvre, restez chez vous !

En cas de besoin, j'ai des noms de personnes qui peuvent aider pour les courses, les promenades des chiens. Contacter le greffe ou le 076 224 87 16.

Pour toutes informations complémentaires :

Hotline fédérale de l'OFSP : +41 58 463 00 00

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de évolution et, dans l'intervalle, vous remerciant de votre solidarité, nous vous adressons nos meilleures salutations.

Au nom de la Municipalité